



**Par SDÉ , courriel et messenger**

Le 22 octobre 2014

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : (514) 289-2211, poste 4683  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda  
Dossier Régie : R-3895-2014  
Notre dossier : R049070 JOT

---

Chère consœur,

Par la présente, le Distributeur informe la Régie qu'une entente relative à une ligne temporaire située dans l'emprise ferroviaire a été conclue avec la Ville de Rouyn-Noranda.

Cette entente est sujette à ratification par résolution du conseil de ville lors d'une assemblée prévue le 27 octobre 2014.

Les parties informeront la Régie des suites de cette assemblée.

En espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

Jean-Olivier Tremblay

cc. M<sup>e</sup> Louis-Charles Bélanger (par courriel)  
M<sup>e</sup> Raphaël Lescop (par courriel)